



N°2023-D10

OBJET :
Demande de crédit
d'investissement :
acquisition de
matériel de tir à l'arc

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 25 janvier à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC, Gwendoline DESFORGES, Sylvie PIGANEAU
Messieurs José CACHIN, Patrick STEFANINI

Etaient absents excusés :

Mesdames Colette GERGEN
Messieurs Karl OLIVE – Othman NASROU – Ali RABEH

A donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT qu'il importe d'utiliser l'espace inoccupé de l'ancienne piscine à vagues et pour répondre à une forte demande du public

CONSIDERANT que celle-ci permettra le développement d'une structure d'accueil sportif pour les centres de loisirs et autres groupes scolaires, associations, comités d'entreprise, services jeunesse

CONSIDERANT que cette offre répondrait à deux catégories de publics : enfants et adultes

CONSIDERANT que le personnel de l'île de loisirs dispose de la qualification requise pour encadrer cette activité

CONSIDERANT que le tir à l'arc fait partie des disciplines sportives olympiques et sera dans le programme des JO 2024

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 6

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,**

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France pour un montant de 5 000 € TTC pour acquérir le matériel adapté au deux publics

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents utiles



Fait à Trappes, le 25 janvier 2023

Le Président du Syndicat Mixte

José CACHIN